

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE TRANSPORT LOGISTIQUE » en abrégé « KTL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE- LOT 29-ILOT 11, Lot
29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2025 et enregistrés au CEPICI le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE TRANSPORT LOGISTIQUE
» en abrégé « KTL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Étranger :

- TRANSPORT
- COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE- LOT 29-ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M KONATE DJAKARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05684 du 20/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71964/GTCA/RC/2025 du 20/11/2025

